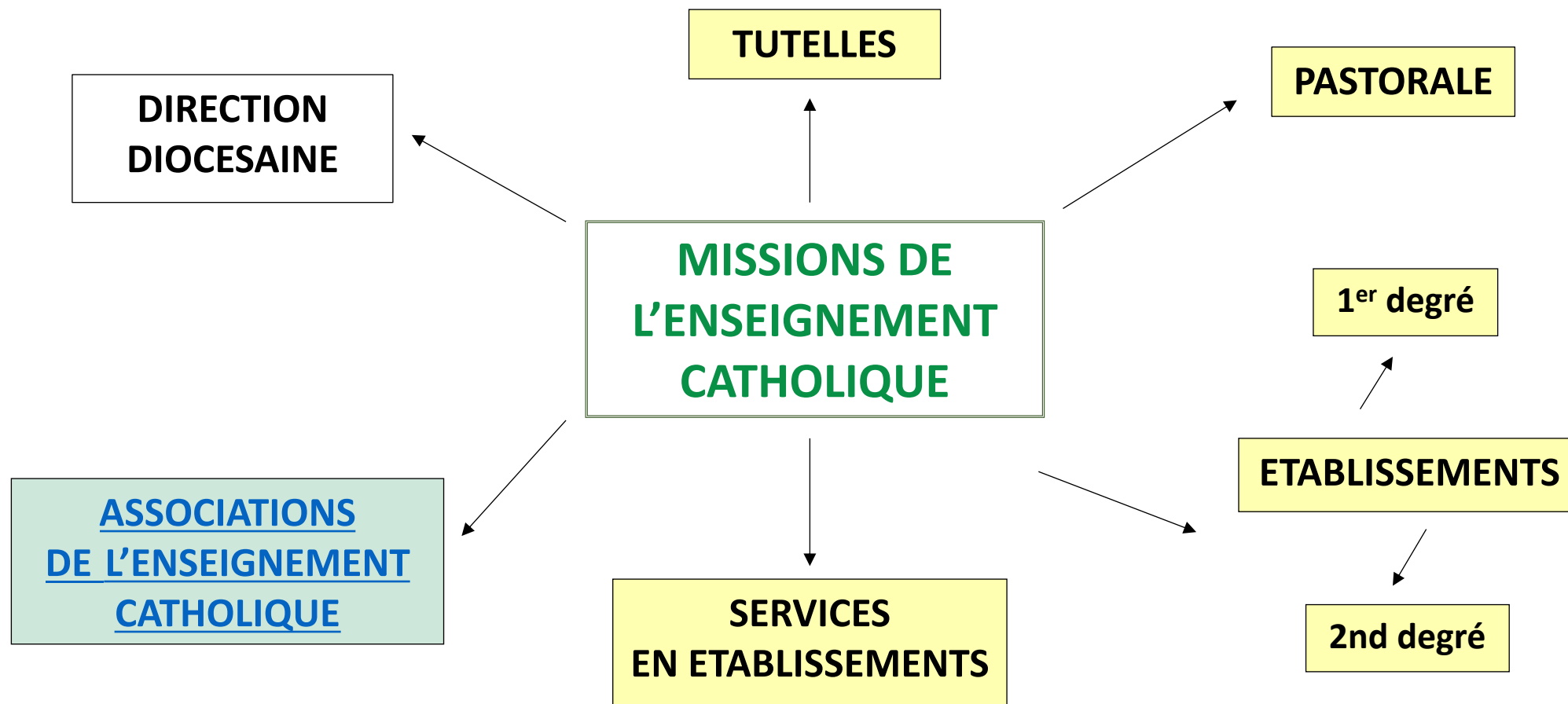
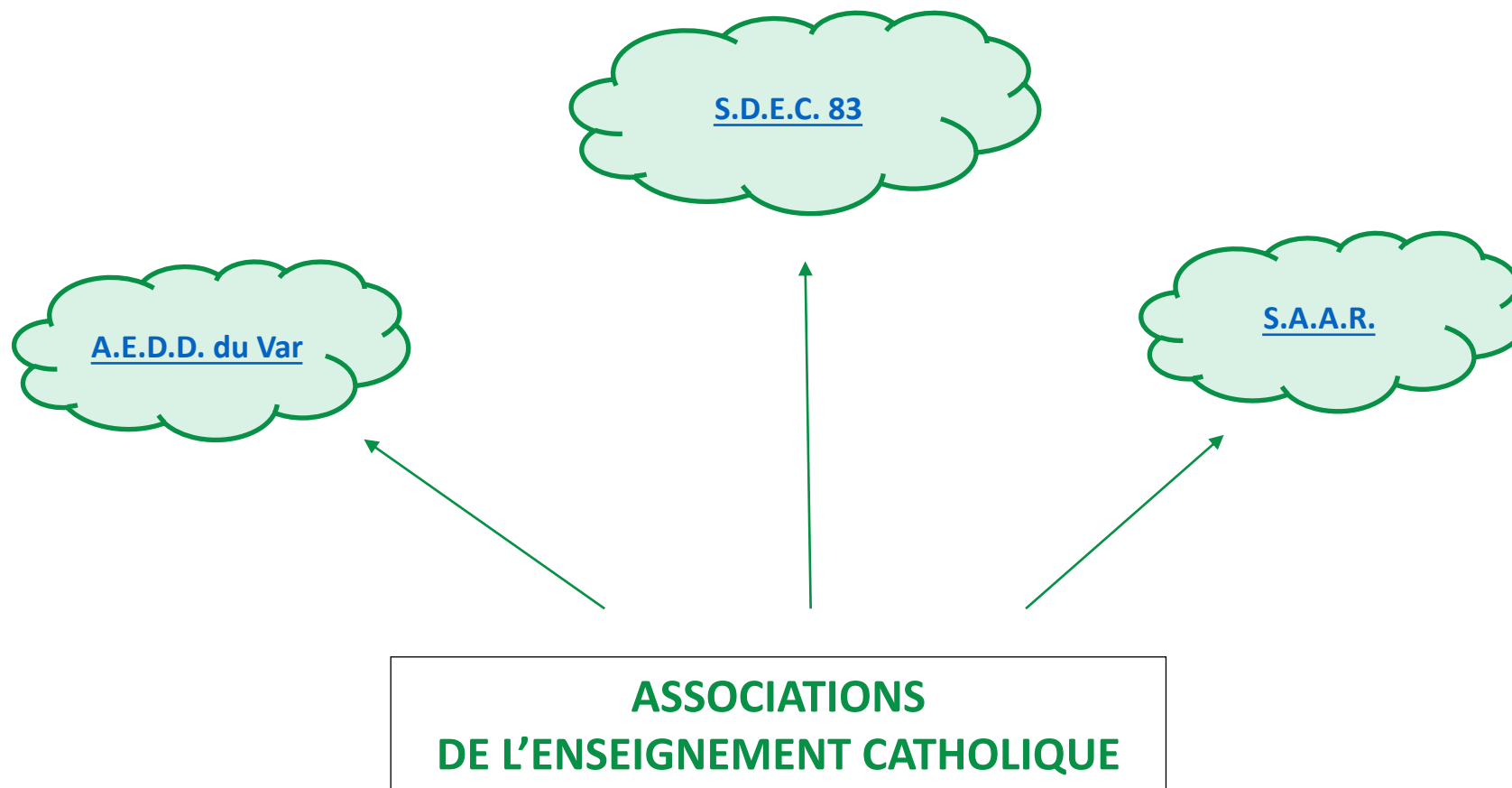




Cliquez sur les liens dans les nuages



A.E.D.D. du Var

(Association employeur du Directeur diocésain du Var)

Cette association, loi 1901, n'a qu'une seule et unique fonction, assurer le portage juridique du Directeur de l'Enseignement catholique du diocèse de Fréjus-Toulon. Elle le salarie.

Ses administrateurs ne doivent statutairement avoir aucun mandat exécutif dans l'Enseignement catholique et ses diverses associations. Dans un souci de fonctionnement sain de l'Enseignement catholique, cela garantit tant leur indépendance que celle du Directeur diocésain et évite que les uns ou les autres ne puissent être fonctionnellement l'objet de pressions ou d'influences.

L'évêque de Fréjus-Toulon y est évidemment membre de droit et y siège par l'intermédiaire d'un représentant qui n'est pas élu mais qu'il désigne, marquant ainsi concrètement que cette association est un rouage de l'Eglise diocésaine.

Conformément au Statut de l'Enseignement catholique, l'AEDD du Var héberge également les fonds de la Caisse de solidarité du CoDiEc, dont elle doit scrupuleusement mettre en œuvre les décisions.

Xavier PION, Directeur diocésain



S.D.E.C. 83

(Services diocésains de l'Enseignement catholique 83)

L'association SDEC 83, loi 1901, porte les services de la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique du diocèse de Fréjus-Toulon.

Conformément au Statut de l'Enseignement catholique, écrit par les évêques de France, elle est présidée par le Directeur diocésain. C'est elle qui sert de support à tout le fonctionnement de l'Enseignement catholique du Var et qui en assure l'interface avec les autorités ou organisations locales ou nationales. Pour exemple, elle est en lien aussi bien avec le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SGEC) qu'avec le rectorat à Nice, la Préfecture ou le Conseil départemental.

Elle est surtout la structure qui assure la coordination et l'animation de tous les établissements du diocèse et ce quelles qu'en soient les tutelles, diocésaine comme congréganistes. Ses moyens sont ceux issus des cotisations des établissements, dont elle collecte également les cotisations nationales qui vont alimenter le fonctionnement du SGEC.

Ses différents services sont maintenant articulés autour de 4 pôles :

- Pastorale
- Animation des établissements :
 - Pédagogie
 - Sécurité
- Education inclusive
- Accompagnement des jeunes :
 - Santé
 - Psychologie
 - EARS

Animés par 10 personnes :

- 8 salariés représentant 5.73 Equivalents temps plein
- 1 Aumônier
- 1 Directeur diocésain

Elle a évidemment son siège dans les locaux de la DDEC, sise Les Jardins du Roy au 14 de la rue Chalucet à Toulon.

Cette maison, l'une des plus anciennes – entières – de Toulon doit son joli nom à son histoire. A l'époque de la monarchie, c'était la résidence des jardiniers du roi. Elle était située en haut de jardins qui descendaient jusqu'à la mer et où étaient acclimatés les différents végétaux ramenés des expéditions outre-mer, avant qu'ils ne soient amenés à la cour à Paris ou Versailles. Ce bel ensemble immobilier est donc l'un des rares à être préservé, ayant survécu à l'histoire de Toulon malgré ses nombreuses vicissitudes et particulièrement les bombardements de la Seconde guerre mondiale.

Xavier PION, Directeur diocésain



Le SAAR, c'est quoi ?

Le SAAR, c'est le **S**ervice d'**A**ccueil et d'**A**ide au **R**ecrutement pour les établissements catholiques privés sous contrat d'association avec l'Etat. Il y a un SAAR par académie en France et en DROM. Pour notre académie, c'est donc une association au service de l'Enseignement Catholique du Var et des Alpes-Maritimes.

Ce service a été créé par le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SGEC) en 2010 afin de permettre aux personnes qui s'intéressent, qui s'interrogent sur le métier d'enseignant au sein de notre réseau d'avoir un interlocuteur privilégié vers lequel se tourner pour être informés, conseillés, accompagnés. C'est aussi une mission d'accompagnement pour tous nos Chefs d'établissement, du 1^{er} comme du 2nd degré, dans leur pré recrutement d'enseignants, titulaires comme suppléants.

Le SAAR a également la charge de la gestion du préaccord et de l'accord collégial, de communiquer sur le métier, sur l'Institution, d'accompagner les lauréats concours, de placer les étudiants qui visent à passer les concours du privé en stage. C'est aussi une mission de relations : relations avec le Rectorat, l'INSPé (Institut National Supérieur de Professorat et d'Education), le SGEC, l'ISFEC (Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique) et j'en oublie certainement.

Si vous rencontrez ou connaissez des personnes qui se questionnent sur le métier d'enseignant dans l'Enseignement Catholique, de façon pérenne via les concours ou temporaire via les suppléances, n'hésitez pas à les diriger vers le SAAR !

👉 www.devenir-enseignant-paca.fr

Laëtitia Chila, Directrice du SAAR Nice-Toulon

